

Ministère
de l'Intérieur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Paris, le 31 X^{bre} 1848

1^{re} Division.

Bureau.

des Beaux-arts.

École Française
à Rome

Vois d'ouverture d'un
Crédit provisoire de
25000^f représentatif,
en conformité du décret
du 16. X^{bre} 1848, les trois
dixièmes de la somme
de 100000^f ordinaires
au commencement de
chaque année, à la disposition
du Directeur, pour acquies
les dépenses de l'École.

Monsieur le Directeur, J'ai l'honneur
de vous annoncer que, en conformité du
décret de l'Assemblée nationale du 16. X^{bre}
1848, J'ai invité M. Flury-Hérard, Banquier
à Paris, à vous ouvrir, à Rome, ^{Le 1^{er} Janvier 1849} un
Crédit provisoire de vingt cinq mille francs,
représentant les trois dixièmes du Crédit
de 100000^f qui est ordinairement mis
au commencement de chaque année
à votre disposition, pour acquies les
dépenses de l'École Française à Rome.

Aussitôt que le Budget Général
de l'Etat, pour 1849, aura été voté, je
compterais les 100000 francs, ci-dessus.

Agreez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée.
Le Ministre de l'Intérieur.

Leon de Malleville

M. Klaux, Directeur de l'École Française à Rome.